portes qui auraient enfreint les ordonnances sur l'entrée des étrangers.

Toutes ces sages mesures ne parvinrent pas à préserver la ville.

Dans une assemblée des notables, du 16 septembre 1582, ceux-ci consentent à ce que huit d'entre eux soient désignés par les échevins pour employer le reste de l'argent prêté à la ville par divers particuliers pour secourir les indigents atteints de la peste.

Quels furent les ravages du fléau? rien ne le dit. On ne sait rien non plus sur sa durée cette année. Des services que rendit l'hôpital, il n'est pas même question. Toute la prévoyance des habitants paraît s'être bornée aux mesures d'isolement les plus rigoureuses.

Quant aux secours médicaux, on peut juger de ce qu'ils étaient à Villefranche, en voyant ce qui se passait à Lyon à la même époque. Les plus habiles médecins de la ville, assemblés pour préciser la nature du mal et instituer un traitement, se bornèrent à discuter s'il provenait de l'influence maligne des astres ou de la colère de Dieu, et ne parvinrent pas à conclure (1).

Il ne restait donc que des secours religieux à offrir aux misérables infects, mais le clergé séculier ne pouvait suffire à cette tâche accablante; il fut secondé par les religieux de plusieurs ordres, et parmi eux les relations contemporaines citent, pour son dévouement infatigable, le jésuite Edmond Auger.

(1) D'après Laurent Joubert, chancelier de l'université de Montpellier en 1574, et l'un des plus savants hommes de son temps, la cause de la peste : « est une vapeur maligne et arsenicale formée en l'air par les mé« langes des vapeurs de la terre pourries et corrompues, attirées en l'air « par la force des constellations, et par la rencontre des astres mauvais et « antipathiques à l'esprit vital. »

Pour produire cette lumineuse explication, le savant chancelier a combiné la théorie des latrochimistes avec celle des Astrologues.